



**La FCPE, Fédération des Conseils de Parents d'Elèves des Ecoles Publiques, fondée le 23 avril 1947 est une association loi 1901.**

La FCPE est l'association de parents d'élèves qui compte le plus grand nombre d'adhérents et recueille le plus de voix aux élections annuelles dans les établissements scolaires.

Elle est reconnue par le ministère de l'Education nationale.

Pour que les parents se fassent entendre, la FCPE est présente dans toutes les instances de concertation :

dans les écoles, les collèges et les lycées

au niveau départemental au Conseil Départemental de l'Education nationale

au niveau régional au Conseil Académique de l'Education nationale

au niveau national au Conseil Supérieur de l'Education

Dans le Finistère, c'est également un interlocuteur reconnu et considéré de l'Inspection Académique, des maires et du Conseil Général.

Ce que défend la FCPE :

- \* L'égalité devant l'éducation : la mise en place des moyens permettant à chaque élève, quels que soient son origine, ses difficultés et son lieu d'habitation, de bénéficier de la même qualité d'enseignement ; la gratuité ; le développement des bourses pour les élèves de milieux modestes, etc ...
- \* La totale laïcité des enseignements et des établissements,
- \* La lutte contre l'échec scolaire
- \* Des effectifs par classe permettant un suivi suffisamment et personnalisé,
- \* Une école qui favorise l'épanouissement des enfants et des jeunes,
- \* La place et le rôle des parents dans l'organisation et l'environnement de la scolarité.

La FCPE offre à ses adhérents et aux parents :

- \* Une information régulière et documentée, au plus près de l'actualité du système éducatif,
- \* Un soutien et des conseils dans les éventuelles difficultés qu'ils rencontrent,
- \* Des formations sur différents aspects du système scolaire,
- \* Une participation aux instances décisionnelles déterminantes dans l'orientation (commissions d'appel, d'affectation...)

Vous partagez nos valeurs,  
vous souhaitez participer à la vie de l'école de votre enfant,

N'hésitez plus ! Devenez représentant des parents d'élèves FCPE.

Pour plus d'informations, contactez la FCPE du Finistère :

Tél : 02 98 02 48 98

Mail : [fcpe29@wanadoo.fr](mailto:fcpe29@wanadoo.fr)

Site internet : [www.fcpe29.fr](http://www.fcpe29.fr)



**Agir  
Informer  
Représenter**